



INFO-TRIENT

DÉCEMBRE 2024

LE « DERNIER » MOT DU PRÉSIDENT BERTRAND SAVIOZ



Chères concitoyennes, chers concitoyens.

Il y a 8 ans, naissait la première édition de l'**Info-Trient**. Le numéro que vous tenez dans vos mains est donc le 16^e – il est édité deux fois par année – et surtout, le dernier rédigé par mes soins. Tenir informé la population par le biais d'un journal me tenait à cœur. J'ai constaté, au fil des ans, un intérêt grandissant parmi les citoyens pour la cause publique.

Dans ce dernier mot, je vais tenter de faire le bilan, non pas des 8 dernières années,

mais des 20 passées à l'organe exécutif de la commune de Trient. Ce fut **deux décennies** qui compteront à jamais dans ma vie. Elles furent marquées par d'enrichissantes expériences et par de belles et intéressantes rencontres, mais aussi, parfois, par des nuits peu reposantes, les soucis prenant le dessus sur le sommeil. Il n'y a pas d'apprentissage ni de formation pour exercer cette activité. Il faut l'appréhender selon sa conscience et le vœu continu de satisfaire la population. Autour de la table du conseil communal, le bien-être des citoyens a toujours été le leitmotiv pour avancer en ayant le sentiment de faire au plus juste.

À l'aube des années 2000, à Trient, le maintien d'une **école** publique revenait régulièrement à l'ordre du jour des séances de conseil. Les autres thématiques essentielles à gérer et à envisager pour les années futures, étaient le bien-être de la population, la conservation d'un **lieu de vie**, le frein à l'**exode** des habitants vers la plaine et l'élargissement des activités touristiques et sportives, autre que la randonnée estivale, pour se diriger vers un **tourisme doux** et **4 saisons**.

Aujourd'hui, l'évolution de la commune a permis de rassurer les Triennardes et

Le mot du Président 1

Le mot de la Vice-Présidente 5

Le mot du Conseiller communal 6

Actualités 8

Manifestations à Trient 10

Budget 2025 11

Convocation à l'assemblée primaire 12

SOMMAIRE

Triennards sur ces soucis du début de siècle. Notre **école** connaît un certain succès, grâce notamment aux enseignantes, commissions scolaires, associations parents-élèves ainsi qu'aux personnes qui gravitent autour de l'école (concierges – transporteurs scolaires – surveillants repas...) et qui permettent à nos chères têtes blondes de pouvoir évoluer dans une atmosphère paisible et propice aux apprentissages. Bien-sûr, dans le bilan de notre école, il ne faut pas omettre de mentionner les démarches entreprises par le conseil communal, il y a 10 ans, pour réunir les écoles de Trient et Finhaut, une initiative en tout point bénéfique. Les jeunes des deux communes ont pu profiter de la mise sur pied d'un petit club des sports, une sorte de sport-facultatif, dont le but est de pratiquer une activité sportive hors temps scolaire. Ce club des sports a aujourd'hui 20 ans, mais malheureusement, cet automne, il n'a pas été possible d'organiser les cours car la salle de gym de Finhaut est en travaux.

Vivre et travailler dans sa commune... un idéal? un rêve?... A Trient, cela tend à devenir une réalité. En effet, ces dernières années, avec la croissance de l'école et le développement des activités touristiques, quelques 40 personnes – certes pas toutes à 100% - œuvrent pour le bien de la communauté et fournissent à nos hôtes de passage un accueil de qualité. Nous apportons ainsi notre pierre à l'édifice du combat environnemental en permettant à ces personnes de travailler sur leur lieu de vie et donc d'éviter de longs et coûteux trajets pour rejoindre la plaine afin d'obtenir leur gagne-pain.

La qualité de vie des citoyens est l'obsession d'un élu au conseil communal. Pour notre administration, elle donne passablement de fil à retordre avec les événements naturels qui surgissent à des moments inattendus, qui nécessitent d'onéreuses sécurisations et parfois de désagréables évacuations. L'ensemble du conseil a travaillé pour que les citoyens soient protégés de ces dangers, bien entouré il est vrai par notre observateur des dangers naturels, Jean-Luc Lugon – et son remplaçant Xavier Fournier –, ainsi que par les services du canton représentés par M. Guillaume Favre-Bulle, toujours disponible, de bon conseil et rassurant. Plusieurs crises sont survenues depuis 2018 et l'éboulement sur la route de la Forclaz... Éboulements sur le versant des Tseppes en 2018 puis en 2022, le Covid en 2020, la pénurie d'eau en 2022, autant d'événements qui ont certes engendrés des évacuations malheureuses, mais permis aux membres du conseil de se frotter à la gestion de crise et d'élaborer des mesures permettant à la population de supporter ces moments pénibles. Le chantier de sécurisation du Trient et de sa renaturation est également à citer parmi les grands projets visant à rassurer les citoyennes et citoyens.

Être bien accueilli... Qui, dans ses rencontres ou voyages, n'a pas relevé positivement ou négativement cet aspect social du bien-vivre ensemble?... Nous avons eu, en 2019, la chance de recevoir l'émission très populaire en Suisse Romande, «**Caravane FM**». La qualité de l'accueil réservé aux producteurs, aux animateurs et aux techniciens a été relevée par tous, l'émission a engendré un capital sympathie

hors du commun et donné une magnifique image du village hors des frontières communales. Les divers intervenants du village durant l'émission ont dressé le tableau d'une communauté soudée, authentique et montagnarde. Des gens m'en parlent encore !!! L'accueil des Triennards et Triennards est également mis en évidence lors de l'Ultra-Trail du Mont-Blanc. Coureurs, accompagnants et bénévoles, tous sont unanimes, le poste de Trient est bien le plus sympathique, animé et accueillant de tous les ravitaillements. Durant l'été, nous recevons quotidiennement parfois entre 400 et 500 randonneurs. Depuis les employés communaux, qui entretiennent les chemins jusqu'aux hôteliers et gardiens de refuges, en passant par les gérants de la place de repos du Peuty et le responsable des douches, surnommé «**Shower-Man**» dans le milieu, toutes et tous démontrent d'une grande sensibilité à recevoir l'autre de belle manière. Et même si certains «ronchonchons» sont apeurés par la présence – j'ai même entendu le terme de sur-tourisme! – de «délégations étrangères» dans notre village, il est important de relever que cette activité touristique douce est le gagne-pain de plusieurs citoyennes et citoyens de la commune.

La randonnée n'est plus l'unique activité à Trient. En 20 ans, la commune a vu son offre d'animation de loisirs se démultiplier. La luge, le ski (mini-téléski), la randonnée en raquette, le ski de fond ont dynamisé le tourisme hivernal et le VTT, le trail, le vélo de route ont complété l'offre estivale, permettant à la région de se profiler vers un tourisme doux à 4 saisons. Le **Parc Naturel Régional de la Vallée du Trient**, fraîche-

ment adoubé par la population des 7 communes peut donc surfer sur le succès de ces activités «**outdoor**» et enseigner à sa clientèle les bonnes pratiques à adopter en montagne ou comment cohabiter au mieux entre les différents utilisateurs.

La commune a également fait parler d'elle positivement dans les médias en recevant des prix honorant l'abnégation des conseillers à l'origine de ces récompenses. Je citerai le prix du **Bisse de l'année** (2021), le prix **coup de cœur Alpiq** (avec Finhaut) pour la gestion de l'eau en 2023, le label «**Commune de montagne – La jeunesse, notre avenir**» en collaboration avec les communes de Salvan et Finhaut en 2024 ou encore le label «**Commune en Santé**» obtenu en 2019. Toutes ces reconnaissances valorisent l'investissement du conseil municipal et son désir de placer Trient tout en haut de la hiérarchie des communes valaisannes où il fait bon vivre.

Dans les objectifs cités plus haut, objectifs du début du siècle pour Trient, il en est un qui n'est pas encore réalisé... Il s'agit de maintenir un lieu de vie, un lieu de rencontre pour les citoyens et résidents. Ce lieu est en train de (re)naître puisque le projet de restauration de l'hôtel du Glacier, appelé désormais «**Cœur du Glacier**» a pu enfin entamer sa mue. Il s'agit là du plus important projet de la commune. La transformation du bâtiment verra apparaître, dans un peu plus de deux ans, un café-bar-restaurant, une petite épicerie, une salle polyvalente, un musée, un pôle d'accueil touristique et six appartements, dont deux destinés à une location longue durée et quatre plus petits, pour du loge-

ment touristique. Et même si cet ambitieux projet a mis du temps à se dessiner, c'est une énorme satisfaction que d'apercevoir des ouvriers s'affairer frénétiquement à l'intérieur et à l'extérieur de ce monument patrimonial, témoin du glorieux passé touristique de la vallée du Trient.

Ces huit dernières années ont aussi été marquées par la résolution de **3 litiges**. Le porte-monnaie de la commune étant passablement impacté, l'issue positive de ces démêlés judiciaires a rassuré le conseil communal ainsi que l'Assemblée Primaire. Une médiation par l'ex-Conseiller Fédéral, Joseph Deiss, a même été nécessaire pour trouver un arrangement avec les CFF dans l'épineux dossier du **retour des concessions**. Ensuite ce fut le recours sur l'**impôt spécial sur les redevances hydrauliques** versé à tort par les CFF au canton. Les communes de la vallée avaient été déboutées par les tribunaux cantonaux et c'est l'ultime recours au Tribunal Fédéral qui donna raison à ces municipalités. Nous avons pu ainsi récupérer cet impôt versé à tort et pu renégocier les redevances futures selon la nouvelle répartition imposée par le canton. Enfin, un dernier litige est en passe d'être réglé, celui de la Convention de 1979 sur le barrage d'Émosson. Quelques séances ont été nécessaires, en présence du service des forces hydrauliques du canton afin de trouver un bon compromis avec nos voisins figolins et ainsi respecter ce que mentionnait la Convention. En bref, la résolution de tous ces litiges est un bien pour la commune et pour la vallée du Trient qui a réussi à faire valoir ses droits. Quant à celui qui nous opposait à Finhaut, c'est grâce à une excel-

lente entente entre les conseils respectifs que la démarche a pu aboutir.

Après cet aperçu non exhaustif des éléments marquants de ces vingt dernières années dans le cadre du conseil communal, je souhaite remercier toutes celles et ceux qui m'ont fait confiance et qui n'ont cessé de m'encourager dans l'exécution de ma tâche. Je citerai donc M^{me} Aloïse Balzan, ma prédécesseur et les conseillères et conseillers, anciens et actuels pour l'excellente collaboration autour du bureau, les employés communaux pour les bons services amenés à la population, les employés du bureau, Natalie et Christian, pour leur disponibilité et **leur compétence**, ainsi que toutes les personnes impliquées de près ou de loin dans la vie de notre belle commune. Toutes et tous, font en sorte que les citoyennes et citoyens de tout âge puisse évoluer sereinement dans notre village. Bravo à tous pour cet investissement pour le bien de la collectivité publique.

Je tiens également dans cette conclusion, à remercier ma famille pour sa tolérance vis-à-vis de mes absences auprès d'elle. En effet, concilier travail, famille et présidence d'une commune engendre un emploi du temps extrêmement chargé. Il a fallu, huit ans durant, régulièrement jongler avec l'agenda familial et obtenir passablement de « bons de sortie ». J'espère que mes enfants et mon épouse supporteront désormais le changement et une présence paternelle plus régulière au foyer.

En dernier lieu, je souhaite une excellente législature à Patricia, notre nouvelle présidente, et aux quatre autres membres du

conseil. Que cette nouvelle fonction leur apporte satisfaction et épanouissement. Et à notre future présidente, je lui souhaite tout le succès possible dans cette nouvelle aventure. Les défis qui se dresseront sur sa route seront nombreux, mais je reste convaincu que son engagement et sa passion contribueront à faire avancer la com-

mune de Trient vers un avenir radieux et un lieu où il fait toujours bon vivre.

A toutes et tous, je vous souhaite une excellente période de l'Avent ainsi qu'une merveilleuse nouvelle année pleine de joie et de succès.

MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE ET FUTURE PRÉSIDENTE DE LA COMMUNE

PATRICIA BRUCHEZ

Chères amies, chers amis de Trient,

J'aimerais profiter de ce bulletin pour vous remercier du fond du cœur pour le soutien et la confiance que vous m'avez témoignée lors des dernières élections. J'en ai été très émue et très touchée.

J'ai eu énormément de plaisir à la tâche de conseillère communale de 2001 à 2008 puis à celle de vice-présidente de 2017 à 2024 après une pause de 8 ans. Je peux vous dire que durant tout ce temps, les choses ont beaucoup changé. Les contraintes administratives ont bien évolué. Tout est plus complexe aujourd'hui.

Mais ma motivation et le plaisir de me mettre au service de notre joli village et de ses habitants sont toujours intacts.

Nous aurons plusieurs grands projets à mener à bien, notamment la rénovation de l'Hôtel du Glacier, dont les travaux ont commencé il y a quelques semaines, ou

encore le PAZ couplé avec le nouveau règlement de construction. Ce dernier objet nous a déjà bien fait transpirer, puisqu'il a fallu dézoner pratiquement la moitié de notre zone à bâtir. C'est un projet émotionnellement très lourd à porter car on est conscient que beaucoup seront déçus. Malheureusement, c'est une loi votée au niveau fédéral et nous n'avons pas le choix si ce n'est de l'appliquer le plus justement possible. Il y aura aussi plusieurs chantiers à terminer : le PGEE, les protections contre les chutes de pierres, et bien sûr le ménage communal à gérer. Nous rencontrerons sûrement quelques surprises en route...

J'aimerais remercier ceux qui partent, Bertrand, Paul et Romaine. Merci pour la collaboration et le travail effectué durant toutes ces années. Merci aussi à Olivier qui reste. Le conseil communal est une équipe et on ne réalise rien tout seul.



Merci à Christian et Natalie pour leur disponibilité et leur réactivité, pour leurs précieux conseils aussi. Merci à l'équipe des employés communaux et à tous ceux qui œuvrent pour qu'il fasse bon vivre à Trient au sein des diverses associations sportives ou culturelles. Et merci à vous de participer toujours activement à ce qui est organisé par les différentes associations.

J'aimerais souhaiter la bienvenue aux nouveaux, Julien, Valentin et Christian. Leur dire que c'est une tâche passionnante et très enrichissante qui les attend. Ils pourront compter sur l'expérience et le soutien indéfectibles des deux anciens autour de la table ainsi que des conseils avisés des « retraités » si nécessaire.

Je ne pourrais pas terminer sans avoir une énorme pensée de gratitude envers tous ceux qui étaient là avant nous, il y a 10, 20,

50 ou 100 ans car si la commune de Trient va bien aujourd'hui, si elle a su garder son authenticité et son dynamisme, c'est grâce et avant tout à leur travail à tous. Ne l'oublions pas.

Quant à moi, je me réjouis de relever ce sacré challenge qui m'attend. J'y vais en toute humilité car je sais que c'est une lourde tâche. Je ne vous promets pas de faire tout juste, mais je vous promets de faire de mon mieux pour qu'il continue à faire bon vivre à Trient, que les jeunes aient envie d'y faire leur vie, que les plus âgés trouvent toujours une réponse et l'appui nécessaire à leurs demandes et surtout que tous s'y sentent bien.

A vous toutes, et tous, je souhaite une excellente fin d'année et de belles et joyeuses fêtes de fin d'année.

LE MOT DU CONSEILLER COMMUNAL

PAUL GAY-CROSIER

PGEE (Plan général d'évacuation des eaux)

Depuis cet été, les travaux concernant le PGEE du Planet au Moulin ont permis d'amener les eaux claires (de pluie) directement au Trient afin de diminuer la charge sur la STEP car ces eaux n'ont pas besoin d'être traitées. La suite de ces importants investissements entre l'école et l'église se poursuivront au printemps dès que la météo le permettra. Il est également prévu de raccorder le Tissot en 2025 puis les autres quartiers de la commune.

Chemins pédestres

Le chemin de la Bierle au pont de Litroz a été remis en état et est à nouveau accessible ; un éboulement au départ de la route conduisant à Litroz nous a obligés de fermer temporairement ce tronçon.

Contrairement à ce que j'avais annoncé dans le bulletin de juin, les travaux sur le sentier longeant le bisse n'ont pas pu être réalisés car le délai entre l'autorisation et

l'ouverture de la saison était trop court. Cependant, l'appel d'offres auprès des entreprises a lieu en ce moment et les travaux débiteront dès que possible en avril-mai. Il en est de même pour la passerelle sur le Trient au niveau de la Buvette du Glacier.

Bisse

Concernant le bisse, ma déception est à la mesure des travaux nécessaires car l'OFAG (Office fédéral de l'agriculture) qui subventionne cette réalisation, n'a, à ce jour, pas encore donné son accord. La pression a été mise sur cet organisme, car il ne sera pas possible de le mettre en eau au printemps sans une partie de rénovation, spécialement les cheneaux.

Les « Bisquetaires » ont réalisé un excellent travail tout au long de la saison et cela a

permis une mise en eau complète et je profite ici pour les remercier.

Électricité

Les travaux pour la mise en conformité ont été réalisés comme prévu entre le Peuty et le Praillon ; les mats ont été changés et l'éclairage en est amélioré.

Bilan

Après huit ans au conseil communal, il est temps de laisser la place à des plus jeunes, pleins d'enthousiasme. J'ai eu énormément de satisfactions pour la gestion des différents dicastères dans des domaines très éloignés de mon activité professionnelle. Les contacts avec les entreprises et tous les collaborateurs de la commune ont été très fructueux et je les remercie pour leur travail au service de notre Belle commune.



Les 4 Bisquetaires.

ACTUALITÉS

Trophée Tête de Balme

A l'occasion du souper de remerciement des bénévoles ayant travaillé pour la dernière édition du trophée Tête de Balme et fidèle à la tradition, le comité d'organisation a fait un don à une association caritative. Et ce sont 2000 francs qui ont été versés à l'**Association MaRaVal**, une association valaisanne qui vise à améliorer la connaissance de maladies rares.

Bravo donc à **Christian Goumand** et **Alexandre Cappel** pour l'organisation du Trophée bien-sûr et pour avoir toujours un geste et une pensée pour une association caritative.



C. Goumand et A. Cappel entourant madame de Kalbermatten, directrice de Maraval.

Label « Commune de montagne – La jeunesse notre avenir »

A la fin du mois d'août 2024, le **SAB** (Groupement suisse pour les régions de montagne) a remis aux trois communes de **Salvan, Finhaut et Trient**, le label « Commune de montagne – La jeunesse, notre avenir ». Et c'est la présidente du SAB,

la conseillère nationale **Christine Buliard-Marbach** qui a remis en mains propres, cette récompense aux jeunes de la vallée et aux autorités des trois communes.

Pour rappel, les communes de la vallée ont engagé une animatrice socioculturelle (Constance Michellod) qui a accompagné l'ensemble de la candidature au label. Merci à elle, à Patricia Bruchez, conseillère en charge de la jeunesse, et aux jeunes de la commune de s'être impliqués et d'avoir **collaborer** avec les voisins autour de ce projet inter-communal.

Ce label honore l'engagement commun des trois communes, au travers de diverses réalisations concrètes, en faveur des familles, de la jeunesse et de l'intergénérationnel.



La jeunesse de la Vallée du Trient et quelques représentants des autorités.

90 ans M^{me} Gay

M^{me} **Thérèse Gay** des Jours a fêté le 8 août 2024 ses 90 ans. Née à Vouvry, M^{me} Gay a travaillé et vécu à Genève, avant de reprendre un magasin à Martigny. Mariée à Aldo, décédé en 1996, Thérèse a vécu par la suite aux Jours où elle s'y plaisait beaucoup. Elle prenait un soin considérable à

entretenir son petit chalet et enjoliver les extérieurs. Depuis deux ans, elle séjourne au Castel.

Pour célébrer cet événement, le Castel a organisé une jolie réception, en présence de la famille et des membres du conseil. M^{me} Gay y est apparue en grande forme, joliment vêtue et toujours vive d'esprit. Le Directeur de l'Établissement, M. Jérémy Lugari et le président de la commune ont chacun prononcé un petit discours en l'honneur de la jubilaire.



M^{me} Thérèse Gay.



La famille et les autorités présentes au Castel.

Le Cœur du Glacier

Vous l'avez sans doute constaté, la **rénovation de l'ancien Hôtel du Glacier** a démarré il y a quelques semaines. En août, les soumissions pour le gros œuvre sont rentrées, l'analyse des offres a pu être réalisée et le conseil communal a attribué les mandats aux diverses entreprises. A rele-

ver que le résultat de cet appel d'offre n'a pas entraîné une augmentation du devis prévisionnel et que celui-ci avait été correctement estimé par notre architecte.

Ainsi les premiers travaux ont débuté fin octobre. Les maçons ont donc pu s'affairer à la réalisation de l'enceinte du chantier, à la reprise des pieds de façades, au renforcement de la façade Est avant les travaux sur les dalles. Il a fallu également renforcer les fondations dans les caves et créer la cage d'ascenseur.

La commission du Glacier que s'est réunie régulièrement et qui suit le chantier est très satisfaite de la gestion des travaux par notre architecte du Bureau IT, Martin Latham. Actuellement une étude est menée pour centraliser et optimiser le chauffage des bâtiments communaux (cure, église, maison communale, Glacier). La commission s'est rendue en octobre au Sépey, dans le canton de Vaud, dans le but de visiter une chaudière à plaquettes à dimension identique de celle qui pourrait être installée au Glacier.

Le chantier s'arrêtera le 20 décembre pour reprendre le 13 janvier 2025.



Étayage face Est.



Renforcement des fondations.



Planchers en reconstruction.



La commission du Glacier visite le chantier.



Visite de la chazdière à plaque du Sépey.

La LcAT (Loi sur l'Aménagement du Territoire)

À la suite de la séance d'information du mois de juin dernier, les propriétaires de terrains ont pu faire part de leur proposition sur l'**Avant-Projet du PAZ** (Plan d'Affectation des Zones) présenté par la commune. En septembre, une visite a été organisée, en compagnie du chef de service de l'Aménagement du Territoire, **M. Adrian Zumstein** et des membres de son service, afin de lui permettre de se rendre compte des spécificités du territoire de la commune. Durant l'automne, la commission LAT en collaboration avec le bureau d'aménagement du territoire BISA a, en tenant compte des remarques émises et en respectant les directives venues de l'État, corrigé quelque peu le PAZ. Il sera soumis au canton en 2025.

Parallèlement à cette mise en conformité, la commission LAT a entrepris la laborieuse besogne de revoir son RCCZ (Règlement Communal des Constructions et des Zones). Celui-ci devra être homologué en même temps que le PAZ, en principe, avant 2026.

BUDGET 2025

Chiffres-clés

Commune de Trient

3,171 millions de recettes de fonctionnement
3,145 millions de charges de fonctionnement
760 400 francs d'investissements nets

DÉTAIL INVESTISSEMENTS

Chemins pédestres – Bisse	Fr. 47 100.00
Participation Etat VS – Routes cantonales	Fr. 60 000.00
Routes communales	Fr. 35 000.00
Véhicules	Fr. 22 000.00
Réseau eaux usées suite PGEE	Fr. 170 000.00
Step	Fr. 73 000.00
Mesures de revitalisation «Peuty-Praillon»: Fr. 350 000.– ./.	Fr. 35 000.00
Subventionnement de 90%, 315 000.– et participation tiers	
Mesures de protection «Dona Gremé»: Fr. 3 000 000.– ./.	Fr. 150 000.00
Subventionnement de 80%, 2 850 000.– et participation tiers	
Chemins pédestres: bisse – part irrigation: Fr. 122 000.– ./.	Fr. 18 300.00
Subventionnement de 70%, 85 400.– et participation tiers	
Cimetière	Fr. 50 000.00
Bâtiments – mesures énergétiques	Fr. 100 000.00

Bourgeoisie de Trient

14 850 francs de recettes de fonctionnement
14 850 francs de charges de fonctionnement

MANIFESTATIONS À TRIENT > HIVER - PRINTEMPS 2025

14 décembre	Venue de St-Nicolas	17h15, place de l'Eglise
2 janvier	Vin chaud de la Nouvelle année offert par la SD	Lieu à déterminer
21 mars	Festival du Film Vert	Salle communale
25 mai	Polyphonies Corses avec le groupe Campagnoli	17 h, église de Trient
14-15 juin	Fête patronale – Bal avec l'orchestre « Scotch »	Sous la tente

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE

Aux citoyennes et citoyens de la commune de Trient

CONVOCATION POUR LE LUNDI 16 DÉCEMBRE 2024 À LA SALLE COMMUNALE

Assemblée bourgeoise à 18 h 45

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 18 décembre 2023 (*documents à télécharger*)
2. Budget 2025
 - Présentation du budget de la bourgeoisie
 - Approbation du budget de la bourgeoisie
3. Divers

Assemblée primaire à 19 h

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 18 décembre 2023 (*documents à télécharger*)
2. Budget 2025
 - Aperçu de la planification financière 2025-20285
 - Décisions fiscales 2025
 - Présentation du budget 2025 de la municipalité
 - Approbation du budget 2025 de la municipalité
3. Nomination de l'organe de contrôle
4. Rapport des commissions
5. Divers

Les détails des budgets 20254, sont à disposition des intéressés au bureau communal ou sur le site internet à la page : <http://trient.ch/administration/comptes-et-budgets>.

Trient, le 28 novembre 2024

L'administration communale



*Joyeux Noël
et bonne année
2025 !*